

# "RETRAITES"

## Préavis de grève vidéo mobile

### Ensemble contre le saccage de nos retraites

L'avenir de notre système de retraite mérite mieux qu'un débat accéléré au détour d'un projet de loi de finance rectificatif. De ce fait, le gouvernement est responsable de l'échec des débats à l'Assemblée Nationale. Depuis plus d'un mois, la mobilisation des salariés ne faiblit pas car cette réforme injuste est rejetée massivement par les citoyens.ne.s.

La CGT défend un droit à une retraite pour tous les salarié.e.s à 60 ans avec les moyens de vivre dignement, et revendique :

- ▷ Le retrait total de la réforme Macron-Borne
- ▷ Le retour à un départ sans décote à 60 ans
- ▷ Un minimum de pension au niveau du SMIC pour une carrière complète
- ▷ L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix
- ▷ Une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes
- ▷ La prise en compte des années d'études
- ▷ L'augmentation immédiate des salaires de 10% et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis 2015 à France Télévisions
- ▷ L'application intégrale du régime de retraite au territoire de Mayotte
- ▷ Le retrait du changement unilatéral des règles d'organisation des missions en opération imposé par la Fabrique

**Comment cela est-il possible ?** En allant chercher de nouveaux financements car il manquerait environ 15Md€ par an d'ici 2030 selon le gouvernement. Voici nos solutions :

- ▷ Fin des exonérations de cotisations aux employeurs (159Md€ par an)
- ▷ Taxation des profits mirobolants des entreprises du CAC 40 (80 milliards d'€ en 2022)
- ▷ Hausse du taux de cotisation entre part employeur et part salarié
- ▷ Égalité professionnelle femmes-hommes (ce qui augmenterait mécaniquement les cotisations retraites)

**Pour satisfaire ces revendications, la CGT appelle tous les salarié.e.s rattaché.e.s au périmètre des activités de vidéo mobile de la Fabrique à cesser le travail le 7 mars 2023 à partir de 00h pour une durée de 24h et à rejoindre les manifestations organisées dans tout le pays.**

Paris, le 21 février 2023

Pour la CGT de France Télévisions

Pierre Mouchel,  
DSC



Pour la Direction  
le 21 février 2023  
Avec les réserves d'usage  
Anastie Bernard